

Sylvie Bernay

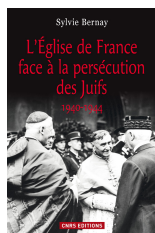
L'Église de France face à la persécution des Juifs

1940-1944



CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



Voici la première étude exhaustive sur l'attitude de l'Église catholique face à la persécution des Juifs de France entre 1940 et 1944. Une recherche fondée sur l'exploitation de documents inédits : fonds de congrégations religieuses, correspondances privées, archives épiscopales, dont les notes intimes du cardinal Suhard, archevêque de Paris sous l'Occupation

Sylvie Bernay montre que l'Église, contrairement à une idée reçue, se montre très réservée face à l'application des premières mesures anti-juives. Son rejet des persécutions éclate au grand jour lors des rafles de l'été 1942, marqué par la protestation des évêques contre un régime de plus en plus compromis dans la mise en œuvre de la « Solution finale ». Les documents découverts révèlent que les protestations des évêques de la zone libre ont été concertées avec le Vatican. Sylvie Bernay décrit pour la première fois les moyens employés par le Saint-Siège et l'épiscopat français pour empêcher la reprise des grandes rafles à l'automne 1942 et protéger les persécutés.

Une typologie des sauvetages montre aussi comment se sont formés sept « diocèses refuges » en zone sud, autour du cardinal Gerlier et des évêques qui encouragent le placement des personnes dans les congrégations religieuses.

Une somme magistrale qui invite à repenser le rôle de l'Église sous l'Occupation.

Sylvie Bernay, professeur agrégé d'histoire-géographie, enseigne dans le secondaire. Ce livre est le fruit de sa thèse de doctorat d'histoire contemporaine, soutenue à la Sorbonne en juin 2010.

**L'Église de France
face à la persécution des Juifs
1940-1944**

Sylvie Bernay

**L'Église de France
face à la persécution des Juifs
1940-1944**

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

Collection « Seconde Guerre mondiale »

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2012

ISBN : 978-2-271-07467-6

Sommaire

Sigles utilisés.....	7
Préface, par Catherine Nicault.....	9
Introduction.....	17

Première partie

Catholiques et juifs face à la montée du nazisme (1933-1939)

Chapitre premier. <i>Théologies croisées du judaïsme et du christianisme</i>	35
Les théologies fermées	37
Les théologies semi-ouvertes : la quête de l'identité de soi et de l'autre	43
Le mystère du judaïsme et de l'Église.....	52
Chapitre 2. <i>La construction d'un front interconfessionnel</i>	61
L'engagement des catholiques français à partir des meetings d'avril 1933.....	62
La recherche d'une nouvelle position doctrinale face au déferlement de l'antisémitisme.....	85
L'aide à l'immigration des réfugiés juifs.....	102

Deuxième partie

Le temps du repli (automne 1939-automne 1941)

Chapitre 3. <i>Le front interconfessionnel à l'épreuve de la défaite (septembre 1939-janvier 1941)</i>	113
Les points de fragilité au moment de la drôle de guerre	113
L'Église de zone occupée face aux intimidations de l'occupant	117

Les trois confessions religieuses face au premier statut des Juifs	126
Chapitre 4. <i>Positions officielles et officieuses de l'Église face au second statut des Juifs (janvier-septembre 1941)</i>	149
La mise en place du commissariat général aux Questions juives.....	150
Le second statut des Juifs.....	165
La déclaration du 24 juillet 1941	177
Chapitre 5. <i>L'assistance catholique entre légalité et clandestinité (été 1940-automne 1941)</i>	187
L'aide aux réfugiés juifs à Brive, Marseille et Toulouse (été 1940-automne 1941).....	188
L'assistance des catholiques dans les camps de la zone libre...	199
En zone occupée, des filières paroissiales et l'assistance aux camps	213

Troisième partie

Le temps des rafles (automne 1941-automne 1942)

Chapitre 6. <i>Un silence réprobateur (été-décembre 1941)</i>	229
Des voix clandestines pour dénoncer le silence de l'Église.....	230
Les interprétations du rapport Bérard.....	240
L'Église face à la multiplication des représailles allemandes....	253
Chapitre 7. <i>Une Église secourable mais sous surveillance (printemps 1942)</i>	273
La dégradation des relations entre l'épiscopat et le gouvernement Laval.....	274
Un engagement plus prononcé de l'Église dans l'aide aux Juifs en zone libre.....	283
L'activité du diocèse de Paris en faveur des Juifs.....	297
Chapitre 8. <i>Déportations et protestations (été-automne 1942)</i>	315
La rafle du Vel' d'hiv'	316
Une protestation du pape ou des évêques?.....	330
La protestation concertée des évêques de la zone libre	342

Quatrième partie
Le temps des sauvetages (automne 1942-août 1944)

Chapitre 9. <i>Des interventions diplomatiques décisives</i>	367
L'action en faveur du retrait de la police française des opérations de rafle.....	368
La zone italienne devient une zone refuge.....	379
L'obstruction faite à la loi de dénaturalisation des Juifs.....	387
L'Église ne lâche pas prise dans le chaos des derniers mois de la guerre.....	397
Chapitre 10. <i>Les sauvetages sur le terrain</i>	421
Le concours des catholiques aux réseaux juifs de zone nord...	422
Les réseaux de résistance juive de la zone sud connectés avec les catholiques.....	441
Des diocèses refuges	451
Conclusion	481
Annexe	493
Sources archivistiques	495
Index	505
Remerciements	521

Introduction

Entre 1940 et 1944, la France a vécu une des périodes les plus douloureuses de son histoire. Non seulement parce qu'elle était occupée par les armées allemandes mais aussi parce que son gouvernement a collaboré à l'entreprise d'extermination des Juifs. Cependant, on peut constater que 75 % des Juifs qui se trouvaient en France ont échappé à la mort¹. À l'évidence, une large fraction du peuple français s'est engagée, souvent de manière anonyme, du côté des persécutés. Les risques alors pris par ma propre famille et par d'autres que je connais m'ont rendue sensible à cette question des sauvetages. Par ailleurs, il faut constater aussi que, dans la France des années noires, l'Église catholique était une instance morale dominante. Elle a pu inspirer des comportements. D'où la question de son rôle dans cette affaire. De quel côté s'est-elle située? Quelle a été sa responsabilité dans les différents événements qui ont marqué cette période?

L'attitude de l'épiscopat catholique français pendant l'Occupation a déjà fait l'objet de nombreux ouvrages. Les problématiques essentielles s'articulaient principalement sur les relations de l'épiscopat avec le régime de Vichy. Ce régime, né de l'armistice et qui meurt à la Libération de Paris, le 25 août 1944, a mis en place une politique antisémite et a contribué à la déportation de 76 000 Juifs de France. Or, bien souvent, l'historiographie sur l'attitude de l'Église confond les sympathies des évêques pour le régime avec la question particulière de la Shoah, dont les étapes de décision et la mise en œuvre sont désormais bien connues. Par ailleurs, pendant longtemps

1. Sur 330 000 Juifs vivants en France à la fin de 1940, il y eut 76 000 déportés, 3 000 victimes des camps d'internement de la zone libre, 1 000 Juifs exécutés sommairement avant la Libération par la Milice. Un peu plus des trois quarts des Juifs étaient heureusement vivants en 1945, cf. Serge KLARSFELD, *La Shoah en France*, tome 1, Paris, Fayard, 2001.

la question de l'attitude de l'Église de France face à la persécution des Juifs n'a pas pu faire l'objet d'une étude systématique, faute de sources accessibles.

Dans le contexte houleux de l'épuration, Mgr Guerry a produit une relation justificatrice de l'attitude de l'épiscopat sous Vichy qui a fait couler beaucoup d'encre². En contrepoint, l'historiographie a d'abord insisté sur le maréchalisme des évêques et la contribution de l'épiscopat à la Révolution nationale. Le régime de Vichy se serait montré généreux envers une Église empressée à célébrer le culte du maréchal, ce qui aurait nui à sa lucidité quant à la collaboration. Plusieurs travaux soulignent la faiblesse de la hiérarchie face au nazisme et à l'antisémitisme³. L'épiscopat n'a pas soutenu la résistance catholique, qui a choisi la France Libre puis la France Combattante. Ces thèmes ont été développés par les trois colloques régionaux sur les relations entre les Églises et le régime de Vichy qui se sont tenus à Grenoble⁴, Lyon⁵ et Lille⁶ dans les années 1975-1980. Ce fut l'occasion pour un chercheur lyonnais, François Delpech, de réaliser le premier travail de fond sur l'Église de France et la question juive⁷. François Delpech a notamment mis en évidence l'importance des préjugés antijuifs de l'épiscopat au début du régime de Vichy, approfondissant dans ce domaine les travaux de Pierre Pierrard, qui a surtout insisté sur l'antisémitisme catholique

2. Mgr Émile GUERRY, *Le Rôle de l'épiscopat français sous l'Occupation allemande*, Lille, Éditions Comprendre, 1944; *Id.*, *L'Église catholique en France sous l'Occupation*, Paris, Flammarion, 1947.

3. C'est la thèse de Renée Bédarida, historienne de la résistance spirituelle des *Cahiers du Témoignage chrétien* : Renée BÉDARIDA, *Les Armes de l'Esprit, Témoignage chrétien, 1941-1944*, Paris, Éditions ouvrières, 1977; *Id.*, *Pierre Chaillet, témoin de la résistance spirituelle*, Paris, Fayard, 1988; *Id.*, *Les Catholiques dans la guerre 1939-1945*, Paris, Hachette, 1998.

4. Xavier de MONTCLOS, Monique LUIRARD, François DELPECH, Pierre BOLLE (dir.), *Églises et Chrétiens dans la deuxième Guerre mondiale. La région Rhône-Alpes*, Actes du colloque de Grenoble, 1976, Lyon, PUL, 1978.

5. *Id.*, *Églises et Chrétiens dans la seconde Guerre Mondiale. La France*, Actes du colloque national tenu à Lyon en 1978, Lyon, PUL, 1982.

6. *Revue du Nord*, t. LX, n° 237, avril-juin 1978; n° 238 juillet-septembre 1978 Actes du Colloque sur Églises et chrétiens du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale.

7. François DELPECH, *Sur les Juifs. Études d'histoire contemporaine*, Lyon, PUL, 1984.

de type intégriste⁸. D'une manière plus nuancée, François Delpech a travaillé de façon conjointe dans les archives juives en collaboration avec Léon Poliakov et Bernhard Blumenkranz et dans les sources catholiques qu'il a pu consulter à l'époque⁹. Il est également l'auteur d'un travail pionnier sur la congrégation des Pères et des Dames de Sion, l'unique congrégation catholique chargée d'une mission auprès des Juifs. À la suite de ces travaux, l'Église de France a rédigé une déclaration de repentance, lue à Drancy le 30 septembre 1997¹⁰. Mais le texte, comme l'a souligné Michèle Cointet, comporte bien des insuffisances¹¹.

Depuis une vingtaine d'années, la problématique des sauvetages opérés par les congrégations religieuses et les clercs ainsi que celle du retournement de l'opinion publique consécutifs aux protestations des évêques¹² permettent d'envisager la question du rôle des diocèses et de la résistance civile de la population française¹³. Les travaux de Serge Klarsfeld ont montré, en tout cas, le ralentissement du rythme des convois de déportation pendant l'année 1943¹⁴. Mais l'articulation entre ce fait, le rôle de l'Église et la pratique des sauvetages demeure encore obscure – quand elle ne prête pas aux analyses les plus apolo-gétiques¹⁵. L'accès à de nombreuses sources, jusqu'alors inaccessibles, permet à présent d'aller plus loin.

8. Pierre PIERRARD, *Juifs et Catholiques français, d'Édouard Drumont à Jacob Kaplan (1886-1994)*, Paris, Cerf, 1997. Première édition en 1970.

9. François DELPECH, *Sur les Juifs...*, op. cit., pp. 7-11, préface d'André LATREILLE.

10. Jean DUJARDIN, *L'Église catholique et le peuple juif. Un autre regard*, Paris, Calmann-Lévy, 2003, pp. 443-449.

11. Michèle COINTET, *L'Église sous Vichy 1940-1945. La repentance en question*, Paris, Perrin, 1998.

12. Pierre LABORIE, *L'Opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, Paris, Seuil, 2001.

13. Jacques SÉMELIN, *Sans armes face à Hitler. La résistance civile en Europe, 1939-1943*, Paris, Payot, 1989.

14. Serge KLARSFELD, *Vichy-Auschwitz. Le rôle de Vichy dans la solution finale de la question juive en France*, 2 volumes, Paris, éditions Fayard, 1983 et 1985.

15. Limore YAGIL, *Chrétiens et Juifs sous Vichy (1940-1944). Sauvetage et désobéissance civile*, préface de Yehuda BAUER, Paris, Cerf-Histoire, 2005; *Id.*, *La France, terre de refuge et de désobéissance civile*, t. 1, *Histoire de la désobéissance civile et des corps de métiers*, Paris, Cerf, 2010; *Id.*, *La France, terre de refuge et de désobéissance civile*, t. 2, *Implication des fonctionnaires – le sauvetage aux frontières et dans les villages refuges*, Paris, Cerf, 2010; *Id.*, *La France, terre de refuge et de désobéissance*

*

Lorsque nous avons commencé à prospecter les sources indispensables pour traiter le sujet du côté de l'Église, plusieurs questions ont surgi. Quelles sont les instances de l'Église de France représentatives auprès du gouvernement de Vichy ? Pour répondre, il faut tenir compte de la complexité de la situation de l'épiscopat sous l'Occupation. L'Assemblée des cardinaux et archevêques (ACA), fondée en 1919, a pour mission de traiter les questions qui concernent l'Église de France. Mais, de façon plus éminente, le cardinal Verdier, décédé en avril 1940, assurait une sorte de représentation officielle auprès de la III^e République. Or, pendant les premiers mois d'occupation, le siège épiscopal de Paris est privé de cette fonction auprès du gouvernement, replié à Vichy. Tant que subsiste la ligne de démarcation jusqu'en novembre 1942, les évêques de zone libre obtiennent rarement le droit de rendre visite à leurs collègues de zone occupée, et vice-versa. Il y a donc deux instances de concertation des évêques. Le cardinal Gerlier réunit à Lyon une conférence épiscopale qui disparaît après l'invasion de la zone libre. Les cardinaux Suhard et Liénart réunissent à Paris leurs confrères de zone occupée dans l'ACA en titre. Cette dissociation est d'autant plus marquée que l'occupant et le gouvernement de Vichy savent jouer des oppositions de tempérament entre les cardinaux Suhard et Gerlier¹⁶. Pour se faire entendre d'une seule voix et raffermir l'union entre les diocèses des deux zones, l'épiscopat a nommé, en novembre 1941, un représentant accrédité à Vichy, en la personne de Mgr Chappoulie. Ce dernier a laissé de très importantes archives, qui ont été rigoureusement classées.

Quatre fonds majeurs, et largement inédits, permettent de comprendre la représentation des évêques auprès de l'État français. En plus de celui de Mgr Chappoulie, conservé au Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF) à Issy-Les-Moulineaux, ceux des cardinaux Suhard (AHAP) et Gerlier (AAL) ont également été mis à profit, ainsi que les fonds Chollet et Guerry déposés à Cambrai ou au CNAEF, qui comprennent notamment les comptes rendus des ACA

16. Jean-Louis CLÉMENT, *Les Évêques au temps de Vichy. Loyalisme sans inféodation. Les relations entre l'Église et l'État de 1940 à 1944*, Paris, Beauchesne, 1999.

et des conférences épiscopales de zone libre. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, était le secrétaire de l'ACA, aidé par Mgr Guerry, son coadjuteur à partir de l'été 1940.

Cet ensemble de sources permet de mieux évaluer le degré de connaissance de l'épiscopat français face au sort qui attendait les Juifs, en regard de la chronologie des étapes de la persécution. Il permet aussi de mieux cerner la nature des rapports avec les autorités de Vichy et les services allemands. Les travaux récents de Barbara Lambauer, d'Ahlich Meyer et de Gaël Eismann¹⁷ permettent désormais de se faire une idée plus précise du régime d'Occupation, de ses moyens de pression et de chantage auprès du gouvernement de Vichy et de la réalité de la mainmise militaire puis policière sur le pays.

Il est difficile d'écrire l'histoire d'un passé clandestin qui, par nature, ne laisse que des traces très succinctes. Les travaux de Philippe Burrin et de Frédéric Le Moigne¹⁸ ont cerné la nature des interventions du cardinal Suhard, mandaté par l'épiscopat auprès des autorités allemandes. Mais ce dernier n'a pas laissé d'écrits de ses entrevues. Son fonds d'archives ne recèle que peu d'éléments de sa correspondance privée, contrairement au fonds Gerlier ou au fonds Rémond. Il est possible que certaines pièces aient été détruites. Par ailleurs, Suhard avait la réputation d'un homme d'écoute qui privilégiait le contact personnel. Il répugnait à se servir d'une machine à écrire et n'avait pas l'habitude de recourir à une sténodactylo. Ses prises de position sont connues de façon unilatérale par les comptes rendus des entrevues de l'ambassadeur Otto Abetz, de l'ambassadeur espagnol Lequerica, de l'espion Kurt Reichl de la Gestapo et enfin par les témoignages de René Bousquet. Ces sources partisans accentuent le caractère conciliateur de l'archevêque. Ses agendas personnels gardent trace de ses rencontres avec tel ou tel et permettent de dégager, en fonction d'autres indices, ses interventions aux moments cruciaux des rafles.

17. Barbara LAMBAUER, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la collaboration*, Préface de Jean-Pierre AZÉMA, Paris, Fayard, 2001 ; Ahlich MEYER, *L'Occupation allemande en France*, Toulouse, Privat, 2002 ; Gaël EISMANN, Stefan MARTENS (dir.), *Occupation et répression militaire allemande 1939-1945 : la Politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée*, Paris, Autrement, 2006.

18. Philippe BURRIN, *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris, Seuil, 1995 ; Frédéric LE MOIGNE, *Les Évêques français de Verdun à Vatican II. Une génération en mal d'héroïsme*, Rennes, PUR, 2005.

Nos sources, de manière générale, n'ont pas la même importance quantitative selon les années. Elles sont très abondantes jusqu'à la fin de l'année 1941, qui marque l'essoufflement de la Révolution nationale et l'accroissement des représailles allemandes. Après l'invasion de la zone dite libre en novembre 1942, elles se réduisent considérablement, résultat du caractère secret des interventions. Heureusement, le fonds Chappoulie, jusqu'alors inaccessible, rassemble le contenu de toutes les conversations du prélat avec les ministres de Vichy et le maréchal Pétain. Toutefois, bien des sujets sont abordés de façon cryptée et des personnages simplement mentionnés par une initiale, notamment lorsqu'il s'agit de la « question juive ». De la fin de l'année 1943 à la Libération, pendant la période où le Vatican est cerné par la Wehrmacht et où les collaborationnistes ont été imposés dans le gouvernement Laval, les sources sont encore moins nombreuses.

Faire le choix, enfin, des diocèses connus pour leur intervention en faveur des Juifs était bien difficile. La carte des Justes religieux par diocèses nous y a aidé¹⁹. La France comptait 88 diocèses pendant la guerre. Aucun ne ressemble à un autre. La réunion trimestrielle de l'épiscopat n'empêche pas la souveraineté de chaque évêque, qui conserve sa liberté d'apprécier l'opportunité d'appliquer telle ou telle mesure. En conséquence, le chercheur doit parcourir les différents diocèses, qui n'ont pas tous, loin s'en faut, une politique de conservation des archives. Beaucoup d'entre eux n'ont pas classé les fonds des évêques de l'Occupation. Aussi nous a-t-il fallu chercher des compléments en dépouillant par exemple les *Semaines religieuses*, qui ont déjà fait l'objet de nombreuses études²⁰.

Nous souhaitons aussi approfondir le rôle des évêques qui ont protesté pendant l'été 1942. Notre enquête cible plus particulièrement les diocèses de Paris, Lyon²¹, Toulouse, récemment mis en lumière au cours d'un colloque²², ceux de Montauban²³, Albi, Nice²⁴, Annecy et

19. La carte a été établie en fonction de la liste des Justes jusqu'en 1999. Depuis dix ans, bien d'autres noms y ont été portés. Mais nous ne pouvions pas les prendre en compte car la mise à jour à la fin de l'ouvrage ne précise pas les lieux de sauvetage. En outre, les religieuses sont désignées sous leur nom civil ; cf. Lucien LAZARE, *Dictionnaire des Justes de France*, Paris, Fayard, 2003.

20. Pour une introduction sur les limites de ces sources, cf. Émile POULAT, *Les « Semaines religieuses ». Approche socio-historique et bibliographique des Bulletins diocésains français*, Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, 1973.

Clermont-Ferrand. Mais, grâce aux témoignages des sauveteurs juifs conservés au CDJC et aux dossiers du Yad Vashem, nous avons pu aborder en partie le sauvetage des Juifs dans de nombreux diocèses des deux zones.

Mais ces sources épiscopales ne suffisent pas à comprendre le rôle de l'Église. La recherche doit s'élargir aux dirigeants des mouvements et des œuvres caritatives. Mgr Besson, évêque de Lausanne et de Fribourg, était responsable de la Mission catholique, une œuvre suisse soutenue par la *Caritas*, qui s'occupait du soutien spirituel des prisonniers de guerre au nom du Vatican depuis la Première Guerre mondiale²⁵. À ce titre, Mgr Besson avait de fréquents contacts avec le Saint-Siège. Mgr Courbe était le secrétaire général des mouvements d'Action catholique. Mgr Rodhain, aumônier général des prisonniers de guerre, connaissait l'état des camps et des prisons en France et s'est préoccupé des internés civils dans les camps de concentration allemands.

Il fallait également rechercher, parmi les congrégations, celles qui avaient été la cheville ouvrière du dialogue entre chrétiens et Juifs avant la guerre et celles qui avaient été particulièrement actives pour sauver des Juifs. Plus encore qu'un diocèse, une congrégation ou un ordre religieux fonctionne de manière autonome, sous la houlette de ses responsables. Mais ces congrégations, surtout celles de droit diocésain, sont tenues de maintenir avec l'Ordinaire du lieu des liens d'obéissance. Les congrégations françaises se chiffrent à plusieurs centaines et toutes n'ont pas, loin s'en faut, une politique de conservation d'archives. Sous l'impulsion de Mgr Charles Molette, certaines ont entamé un processus de classement et d'archivage et se sont intéressées au sauvetage des enfants juifs dans leurs murs²⁶. Nous avons privilégié celles qui avaient à la fois des archives classées et qui étaient assez représentatives des filières de sauvetage : les fonds des Dames de Sion à Rome et à Paris ou

25. Adrienne BARRAS, *L'Épiscopat Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale : prises de position et action en faveur des Juifs*, mémoire de licence en histoire suisse, sous la direction de Roland Ruffieux, mai 1977.

26. Mgr Charles MOLETTE, *Prêtres, Religieux et Religieuses dans la résistance au nazisme, 1940-1945. Essai de typologie*, Paris, Fayard, 1995 ; *Id.*, *Résistances chrétiennes à la nazification des esprits*, Paris, François-Xavier de Guibert, 1998. Un certain nombre de témoignages ont été recueillis dans le *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 62, 2^e semestre 2004.

les dossiers personnels de certains Jésuites de la province de France. Nous avons également sollicité les archivistes du monastère d'En-Calcat, de l'abbaye de Solesmes et de Belloc, des sœurs de la Présentation de Marie de Pont-Saint-Esprit, des Dominicaines de la Présentation de Tours, des sœurs de Saint-Charles de Lyon, des Dominicains de la Province de France et de Toulouse, des Capucins de la province de Paris, et enfin des pères et frères Maristes de Lyon. Pour compléter les lacunes de nos dépouillements au Yad Vashem, nous avons aussi consulté le fonds d'Edmond Michelet à Brive et celui des Missionnaires du Seigneur, dont les assistantes sociales, laïques consacrées, ont été le bras droit de l'action caritative du cardinal Suhard. Enfin, nous avons dépouillé les archives des Filles de la Charité, qui conservent notamment le témoignage de sœurs aînées en poste dans différentes régions de France.

Il manque encore une étude systématique des sauvetages catholiques dans chaque diocèse, à l'image des travaux remarquables de Cécile Bochaton, pour la paroisse de Douvaine, dans le diocèse d'Annecy, et de ceux de Pascale Jullien pour le diocèse de Lyon²⁷. Malheureusement, la disparition progressive des derniers témoins rend de plus en plus difficile une étude exhaustive de la question.

Il était fondamental de croiser les archives privées catholiques avec les archives juives, tout aussi variées mais plus regroupées entre Paris et Jérusalem. Ces fonds permettent de mesurer les contacts entre le Consistoire central israélite et l'épiscopat français. Le clergé et les congrégations religieuses ont aussi des relations avec les sauveteurs juifs.

Le gisement d'archives le plus intéressant pour connaître les points de rencontre entre chrétiens et Juifs pendant l'Occupation est le fonds Moch²⁸, consultable à la bibliothèque de l'Alliance Israélite

27. Cécile BOCHATON, *La Filiale douvainoise*, mémoire de maîtrise, Université de Grenoble, 1988 ; Pascale JULLIEN, *Les Communautés féminines lyonnaises pendant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de DEA d'histoire religieuse sous la direction d'Étienne FOUILLOUX, université Lumière, Lyon II, 1994. Nous remercions vivement Mgr Molette de nous avoir fait connaître ces travaux.

28. Désigné sous le terme de fonds Moch, le fonds comprend à la fois celui du Consistoire de Paris (ACIP), le fonds du Consistoire central Israélite de France (ACIF) ainsi que celui du grand rabbin de France et de l'aumônerie israélite des camps. L'attitude du Consistoire pendant l'Occupation a été étudiée par Maurice MOCH et

Universelle (AIU). Formé de notables juifs français par élection et cooptation, le Consistoire israélite de France s'efforce de rester l'organisme représentatif du culte juif auprès du gouvernement de Vichy. Replié sur Lyon à partir de mars 1941, il trouve dans le cardinal Gerlier le principal soutien de l'épiscopat.

À l'AIU se trouvent également les archives de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants). Fondée en 1912 par des médecins soucieux de porter secours à l'enfance juive menacée par les pogroms tsaristes et cantonnée dans les *shtetets*²⁹, cette œuvre accompagna les Juifs dans leurs détresses en se déplaçant d'abord à Berlin en 1923 puis à Paris en 1933. L'Union-OSE ouvrit ainsi avant le conflit des maisons d'accueil pour les enfants dans la région parisienne. Les menaces de la guerre amenèrent les responsables à déplacer ces maisons dans la Creuse et le sud de la France en 1939³⁰. Les sauveteurs de l'OSE ont arraché des enfants juifs apatrides aux camps d'internement. D'abord en zone occupée à la fin de l'année 1941 puis en zone libre au cours de l'année 1942, l'OSE organise des circuits clandestins pour les dissimuler chez les non-juifs. Elle fait appel à des familles d'accueil mais aussi à des institutions catholiques dans le cadre du circuit Garel qui se développe en zone sud au début de l'année 1943³¹.

Certaines œuvres caritatives juives ont versé leurs fonds au Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC), fondé à l'initiative d'Isaac Schneersohn, lors d'une réunion à Grenoble le 28 avril 1943, afin de conserver la mémoire juive et de rassembler les preuves des crimes contre les Juifs³². Les documents sont représentatifs des différentes organisations juives qui avaient été conviées à cette fondation. Le CDJC a collecté en sus des archives provenant du commandement militaire allemand, de la Gestapo et du commissariat général aux Questions juives. Ce Centre de la mémoire de la Shoah en France a entrepris une campagne de collecte de fonds privés et associatifs de

29. Sabine ZEITOUN, *L'Œuvre de secours aux enfants (OSE) sous l'occupation en France*, Paris, L'Harmattan, 1990, pp. 19-20 et p. 117.

30. *Ibid.*, p. 24.

31. *Ibid.* p. 42 et p. 145.

32. Voir Annette WIEVIORKA, « Un lieu de mémoire et d'histoire : le Mémorial du martyr juif inconnu », in *Revue de l'Université de Bruxelles*, n^{os} 1-2, 1987, p. 107-132.

plusieurs grandes figures du judaïsme. Il recèle bon nombre de témoignages sur la résistance juive.

Enfin, nous avons consulté les dossiers des Justes religieux au Yad Vashem à Jérusalem. Ces dossiers comportent en particulier le témoignage de deux personnes qui demandent pour leur sauveteur la médaille des Justes³³. Cette distinction honore ceux qui, au péril de leur vie et de façon totalement désintéressée, ont sauvé des Juifs. Ces témoignages sont liés aux circonstances du sauvetage et ne peuvent pas toujours prendre en compte une action coordonnée. Le sauveteur, sa personnalité, son milieu socioprofessionnel, ses convictions politiques et religieuses ont fait l'objet de récentes études³⁴. Or, dans le milieu catholique, le sauvetage s'opère assez souvent au sein d'une filière, qu'elle soit congréganiste, paroissiale ou diocésaine. Il faut donc à la fois prendre en compte les circonstances du sauvetage et la filière dans laquelle s'insère le sauveteur.

Au-delà des sources concernant l'Occupation, il importait de comprendre l'origine de certains réseaux de sauvetage en analysant l'attitude de l'épiscopat français et de la communauté juive française face à la montée du nazisme. Nous avons opté pour un travail croisé sur la presse juive et la presse catholique, tout en ayant conscience que cette démarche peut présenter certaines distorsions de compréhension, dans la mesure où, si les Juifs lisent souvent les journaux catholiques comme *La Croix*, les citent et les croisent avec d'autres quotidiens français pour y chercher la perception qu'ils ont de l'antisémitisme, rares sont les lecteurs catholiques qui lisent la presse juive.

Parmi l'abondance des titres de la presse juive d'avant-guerre³⁵, *L'Univers israélite*, à la longévité remarquable puisqu'il naît en 1844 et meurt en 1940, est souvent présenté comme la voix autorisée du Consistoire central israélite de France. Fier de son attachement patriotique, cet hebdomadaire s'identifie aux valeurs de 1789, qui ont permis l'émancipation des Juifs. Il incarne le patriotisme israélite. Ce judaïsme

33. Loi de la Knesset en 1953 et fondation du mémorial Yad Vashem.

34. Sarah GENSBURGER, *Les Justes de France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

35. Catherine NICAULT, « Introduction » au numéro spécial sur la presse juive in *Archives juives* n° 36/1, 1^{er} semestre 2003, p. 4-9.

français a contribué, comme les autres familles d'opinion, à la défense de la patrie pendant la Grande Guerre³⁶. Peu ouvert au sionisme, il promeut un judaïsme purement confessionnel ayant pignon sur rue, au même titre que les autres confessions religieuses, pour contribuer à la mission civilisatrice de la France.

Fondée en 1860 dans le contexte de l'affaire Mortara, l'Alliance Israélite universelle s'exprime, dans l'entre-deux-guerres, dans le mensuel *Paix et droit*. C'est l'organe de défense des Juifs et de promotion de leur émancipation politique en Europe grâce à l'information et l'instruction³⁷. Solidement informé du sort des Juifs d'Europe par un réseau de correspondants locaux, il constitue un outil très fiable pour suivre l'évolution de l'antisémitisme sur le continent.

La Revue juive de Genève, fondée à la fin de l'année 1932 par Josué Jéhouda³⁸ et adressée mensuellement à la communauté internationale pour l'informer du sort des Juifs, s'intéresse plus particulièrement à leur défense par le moyen de la Société des Nations et soutient le mouvement sioniste. La revue ouvre également ses colonnes à de prestigieux écrivains israéliens français sionistes et sionisants, comme André Spire ou Edmond Fleg, pour valoriser la «renaissance juive»³⁹. Elle souhaite dialoguer avec le christianisme et lutte contre l'antisémitisme. Quelques-uns des auteurs de *L'Univers israélite*, dont Raymond-Raoul Lambert, son rédacteur en chef, y écrivent également. Quant au quatrième titre de notre corpus, l'hebdomadaire *Le Journal juif*, fondé en 1934, il se veut l'organe des communautés juives d'immigration récente. Cet hebdomadaire fusionne en février 1936 avec les *Archives*

36. Philippe LANDAU, *Les Juifs de France et la Grande Guerre. Un patriotisme républicain (1914-1941)*, Paris, CNRS Éditions, 1999.

37. Georges WEILL, *Émancipation et progrès. L'Alliance israélite universelle*, Paris, Éditions du Nadir, 2000, pp. 53-88; André KASPI (dir.), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010.

38. Né en Russie dans une famille hassidique, émigré en Suisse, écrivain, poète et journaliste sioniste.

39. *Revue juive de Genève* (désormais *RJG*), n° 1, octobre 1932, éditorial de Josué Jéhouda pp. 5-8. Cf. Catherine FHIMA, «Aux sources d'un renouveau identitaire juif en France André Spire et Edmond Fleg», in *Mil neuf cent, revue d'histoire intellectuelle*, n° 13, Paris, Société d'Études Soréliennes, 1995, pp. 171-190. Nadia MALINOVITCH, «Le "Réveil juif" en France et en Allemagne. Éléments de comparaison en manière d'introduction», in *Archives juives* n° 39/1, 1^{er} semestre 2006, pp. 4-28.

israélites, dont le rédacteur en chef Hippolyte Prague vient de mourir⁴⁰, et prend le nom de *Samedi*.

La presse catholique française de l'entre-deux-guerres est foisonnante. Elle est dominée par les éditions de la Bonne Presse, vieille maison des Assomptionnistes, fondée au XIX^e siècle et qui rassemble, entre autres, le quotidien *La Croix* et la revue *La Documentation catholique*. Depuis décembre 1927, le Saint-Siège a imposé à la tête du journal un nouveau rédacteur en chef en la personne du père Léon Merklen ; celui-ci a pour mission de sortir le journal de l'orbite politique de l'Action française, d'imposer un style plus neutre et plus international, et surtout de rattacher profondément la ligne rédactionnelle à la personne du souverain pontife⁴¹. De nombreuses études⁴² ont été consacrées à ce journal dont le tirage oscille pour la période 1919-1939 entre 140 000 et 160 000 exemplaires environ, ce qui le place dans la moyenne honorable des grands quotidiens français⁴³. Si l'étude de Pierre Sorlin avait mis en exergue l'antisémitisme du journal au moment de l'Affaire Dreyfus, celles de Pierre Pierrard⁴⁴ et d'Alain Fleury tendent à montrer que *La Croix* aborde peu la question juive pendant la période qui nous intéresse. Le journal n'en véhicule pas moins certains préjugés que ces auteurs s'attachent à souligner. Cependant, en comparaison de la presse politique d'alors, il adopte un ton de neutralité et permet de prendre le pouls de l'opinion catholique.

Par comparaison, deux journaux ouvertement confessionnels donnent le ton plus spécifiquement démocrate-chrétien. L'hebdomadaire *Sept*, dont la durée éphémère (mars 1934-août 1937) couvre partiellement notre étude, a été fondé par une équipe de laïcs autour des Dominicains de Latour-Maubourg. Ce journal se veut un outil de combat à la portée de tous les catholiques qui souhaitent témoigner de leur foi. Il

40. *Le Journal juif*, n° 7, 14 février 1936, éditorial.

41. Marc AGOSTINO, *Le Pape Pie XI et l'opinion (1922-1939)*, École Française de Rome, 1991.

42. Pierre SORLIN, « *La Croix* » et les Juifs (1880-1899). *Contribution à l'histoire de l'antisémitisme*, Paris, Grasset, 1967 ; René RÉMOND, Émile POULAT (dir.), *Cent ans d'histoire du journal La Croix*, Paris, le Centurion, 1988.

43. Alain FLEURY, « *La Croix* » et l'Allemagne 1930-1940, préface de René Rémond, Paris, Le Cerf, 1986, p. 39.

44. Pierre PIERRARD, « La Croix et les Juifs de 1920 à 1940 », in René RÉMOND, Émile POULAT (dir.), *op. cit.*, pp. 278-284.

devient de plus en plus engagé politiquement à partir de l'année 1936 et, pour cette raison, doit cesser ses publications pendant l'été 1937⁴⁵. Le journal *Temps présent*, fondé en novembre 1937, reprend autour de Stanislas Fumet une partie de l'équipe du réseau de *Sept* puisque Claude Bourdet, Étienne Borne, François Mauriac, Georges Bernanos, Joseph Folliet et René Schwob figurent au comité de rédaction. Ces deux journaux peuvent être considérés comme les ancêtres des *Cahiers du Témoignage chrétien*, dont nous aurons à étudier la dénonciation de l'antisémitisme à partir de l'été 1941. Ces sources imprimées ont été complétées par les revues *Études*, le *Bulletin de la Question d'Israël* et *La Vie Intellectuelle*, qui illustrent la réflexion de la pensée catholique de l'entre-deux-guerres⁴⁶ et permettent de mieux cibler le philo-sémitisme récemment étudié par Laurence Deffayet⁴⁷.

45. Aline COUTROT, « *Sept* », un journal de combat, Paris, Cana, 1982, pp. 15-20 ; Philippe CHENAUX, *L'Église catholique et le communisme en Europe, De Lénine à Jean-Paul II*, Paris, Cerf-Histoire, 2009, pp. 100-118.

46. Philippe CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain. Une génération intellectuelle catholique (1920-1930)*, Paris, Cerf, 1999 ; Jean CHAUNU, *Christianisme et totalitarismes en France (1930-1940)*, t. 1, *Esquisse d'un jugement chrétien du nazisme*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2007.

47. Laurence DEFFAYET, *La Redécouverte des origines juives du christianisme et l'émergence du dialogue judéo-chrétien dans l'Église catholique 1926-1962*, thèse de doctorat sous la direction du professeur Philippe Boutry, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, décembre 2006.

*

Comment comprendre la perception de l'univers juif et de l'univers catholique face à la montée du nazisme ? Après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, des rencontres s'amorcent entre certains chrétiens et certains Juifs qui souhaitent former un front de défense de la Bible. Il convient de délimiter les contours théologiques de ce dialogue et de marquer les limites de l'audience des philosémites dans l'opinion catholique, au moment où l'Europe se laisse gagner par l'antisémitisme. L'avènement du Front Populaire et la guerre civile espagnole opèrent un clivage. La Nuit de Cristal dessille les yeux de beaucoup sur la détresse des Juifs d'Europe. Quelles sont alors les réponses apportées par le discours des évêques et du pape face à l'abandon des Juifs par les États démocratiques ? Comment définir les engagements du cardinal Verdier et d'autres prélats catholiques qui souhaitent venir au secours de leurs amis juifs ?

Le temps du repli désigne la période de la défaite et de la mise en place de deux statuts des Juifs par l'État français. Comme le déplore Raymond-Raoul Lambert au moment de l'entrée en vigueur du second statut en juin 1941, le gouvernement de Vichy n'a pris qu'une année pour se doter d'une législation raciste et antisémite alors que le III^e Reich a mis sept ans pour élaborer un système identique⁴⁸. Or, le statut de juin 1941 a été rédigé par un catholique notoire, Xavier Vallat, profondément imprégné par l'antisémitisme de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* et par les idées maurrassiennes⁴⁹. Cette législation s'est toutefois mise en place dès l'automne 1940, au moment où la Révolution nationale séduit l'épiscopat de zone libre. L'Église de France devient alors un élément conciliateur du régime. C'est pourquoi il convient de déterminer son rôle dans l'établissement de cette législation discriminatoire.

Le temps des rafles correspond à la mise en route de la Solution finale, telle qu'elle se dessine au moment de l'entrée en guerre du III^e Reich contre l'Union soviétique puis contre les États-Unis. La

48. Raymond-Raoul LAMBERT, *Carnet d'un témoin 1940-1943*, présenté et annoté par Richard Cohen, Paris, Fayard, 1985, p. 104.

49. Laurent JOLY, *Xavier Vallat (1891-1972). Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'État*, Paris, Grasset, 2001, *Id.*, *Vichy dans la « Solution finale »*. *Histoire du commissariat général aux Questions juives (1941-1944)*, Paris, Grasset, 2006.

guerre s'inscrit désormais à l'échelle mondiale et marque l'acmé de la collaboration de l'État français. Les Juifs de France deviennent la cible prioritaire des représailles nazies. Lors du colloque sur *La France et la Question juive*, René Rémond proposait de mettre chronologiquement à plat les alternances entre les silences et les protestations des prélats français et du pape, et de les mettre en rapport avec ce qui transpire du complot meurtrier nazi⁵⁰. Cette méthode a guidé notre analyse des interventions de l'épiscopat de l'été 1941 aux protestations de l'été 1942.

Le temps des sauvetages cherche à comprendre les silences de la hiérarchie pendant les dernières années de l'Occupation. Quelles sont les interventions officieuses de l'Église de France qui contribuent au ralentissement du rythme des convois de déportation pendant l'année 1943 ? En fonction d'une typologie de l'engagement de l'épiscopat aux côtés de la résistance juive, quels sont les diocèses refuges, où les évêques assument leur rôle de « Défenseurs de la Cité », dans le contexte chaotique des derniers mois de l'Occupation ? En répondant à ces questions, il sera alors possible de dresser le bilan de l'attitude de l'Église de France face à la Shoah.

50. Georges WELLERS, André KASPI et Serge KLARFELD (dir.), *La France et la question juive 1940-1944. La politique de Vichy, l'attitude des Églises et des mouvements de résistance*, Actes du colloque du CDJC (10 au 12 mars 1979) publiés avec le concours de la Memorial Foundation for Jewish Culture, Paris, Éditions Sylvie Messinger, 1981, pp. 256-257.

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site

www.cnrseditions.fr